



Formulaire de demande de soutien Famille à revenus modestes

Formulaire à retourner à la Bulle d'Air, ch. du Pommier 14, 1218 Grand Saconnex, fax 022 788 36 26

1^{er} enfant concerné par la demande

Nom _____ Prénom _____ Année de naissance : _____

Atelier(s) concerné(s) : Eté Atelier annuel Octobre Février

2^{ème} enfant concerné par la demande

Nom _____ Prénom _____ Année de naissance : _____

Atelier(s) concerné(s) : Eté Atelier annuel Octobre Février

3^{ème} enfant concerné par la demande

Nom _____ Prénom _____ Année de naissance : _____

Atelier(s) concerné(s) : Eté Atelier annuel Octobre Février

Représentant légal

Mère : Nom de famille _____ Prénom _____

Père : Nom de famille _____ Prénom _____

Situation familiale marié divorcé séparé célibataire

Enfants partageant le même foyer

1^{er} enfant :

Nom _____ Prénom _____

2^{ème} enfant :

Nom _____ Prénom _____

3^{ème} enfant :

Nom _____ Prénom _____

REVENU ANNUEL IMPOSABLE

Père _____ chf Mère _____ chf Autre personne _____ chf

Documents à fournir

Document attestant de la situation familiale (livret de famille, jugement de divorce)

Dernier avis de taxation des impôts

Conditions au verso

Conditions d'obtention de rabais pour revenus modestes

- Le rabais pour revenus modestes est accordé dans la mesure des moyens financiers disponibles de la Bulle d'Air.
- Les familles ou personnes doivent être contribuables genevoises, ou vaudoises (pour les enfants qui fréquentent les ateliers de Nyon).
- Le rabais est accordé sur la base du revenu brut figurant sur l'avis de taxation délivré par l'office cantonal des impôts.
- Le rabais est de 20% pour les revenus annuels bruts inférieurs à 54'335.-, majorés de 7780.- par enfant.
Le rabais est de 10% pour les revenus annuels bruts inférieurs à 110'000.-, majorés de 7780.- par enfant.
- Pour les familles monoparentales,
Le rabais est de 20% pour les revenus annuels bruts inférieurs à 43'500.- majorés de 7780.- par enfant.
Le rabais est de 10% pour les revenus annuels bruts inférieurs à 88'000.-, majorés de 7780.- par enfant.